CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E108080** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 22/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2008

Raison sociale : EG2B 89

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 10/01/2024

Capital : 300 000

1 ALLÉE DU NORD
ZA NORD
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Sens

Siret : 501 493 944 00067

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0029349 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5559855704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5559855704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 86 73 69 53 **Fax :**

Portable : 06 72 21 91 93

Responsabilité légale :
BOURGEOIS FLORIAN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : eg2b89@orange.fr

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 683 595 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/06/2026 15:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E108080** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE **22/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2008
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 10/01/2024
Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Sens

Siret : **501 493 944** **00067**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 0029349 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5559855704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5559855704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **EG2B 89**

1 ALLÉE DU NORD
ZA NORD
89120 CHARNY OREE DE PUISAYE

Téléphone : 03 86 73 69 53 **Fax :**
Portable : 06 72 21 91 93

Site Internet :
E-mail : eg2b89@orange.fr

Responsabilité légale :
BOURGEOIS FLORIAN GÉRANT

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	04/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/12/2024
o Ventilation mécanique	05/12/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/07/2024
o Fenêtres de toit	04/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/07/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	04/07/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/07/2024
o Isolation des combles perdus	04/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/06/2026 15:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.